Développer la performance de son équipe par un management bienveillant

Durée: 28 heures soit 7 demi-journées

Formatrice: Estelle PERROT Lieu: FIDEI RH / sur site / en Visio

Personne à contacter : Oriane KOZUSNIK

03.21.65.16.18

Tarif: Pour les tarifs merci de nous contacter*



Accès conforme aux stagiaires en situation de handicap.

PUBLIC

Toute personne ayant un rôle d'encadrement, de management d'équipe qui aspire à développer ses compétences managériales avec bienveillance.

LES PLUS DE LA FORMATION

- Un propos adapté au manager
- Un échange sur les problématiques concrètes ou difficultés rencontrées
- Une mise en situation
- Une montée en compétences professionnelles

PRÉ-REQUIS

Aucun autre prérequis

OBJECTIFS

- Affirmer son identité managériale
- Utiliser les fondamentaux du management pour renforcer l'accompagnement de son équipe
- Instaurer une cohésion d'équipe
- Améliorer sa communication et son écoute vis à vis de son équipe
- Réussir ses délégations en mobilisant ses équipes

CONTENU

Comprendre la	Adapter son mode de	Animer son équipe	Évaluer les résultats,	Déléguer
fonction	management à chaque		apporter une critique	avec
managériale	collaborateur		constructive et apprécier	efficacité
			les performances	

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES	MOYENS ET SUPPORTS	MODALITÉS DE SUIVI ET
	MIS À DISPOSITION	D'ÉVALUATION
Apport théorique	Salle de formation équipée	Positionnement à l'entrée de formation
Illustration	Ordinateur	Exercices d'évaluation des acquis
Échange sur les problèmes concrets ou	Écran de projection	Élaboration et mise en œuvre d'un Plan
difficultés rencontrées	Connexion Wi-fi	d'Actions Personnel (PAP)
Exercice d'application	Paper Board	Feuilles d'émargement et attestation de
Mise en situation/jeux de rôle	Imprimante	fin de formation
	Photocopieur	Document d'évaluation de satisfaction
	Support remis au stagiaire	Nouvelle évaluation 3 mois après pour
	(classeur, clé USB)	mesurer le transfert des acquis sur la base
		de réalisations concrètes décidées à
		l'issue de la formation

^{*}Possibilité de prise en charge par votre OPCO

